

PRECIS DE TRADUCTION

REGLES DE L'ART DE TRADUIRE

"TRANSPOSITION, PRINCIPE DE LA TRADUCTION"

(DROITS D'AUTEUR RESERVES)

O T T A W A

P a r

(GEORGES PANNETON, M.A. (Université de Montréal))

Juillet - 1946



PRECIS DE TRADUCTION

REGLES DE L'ART DE TRADUIRE

par Georges Panneton, M.A.

CHAPITRE 1. L'étude de l'art de traduire implique l'acquis préalable

- a) des règles de la grammaire  
de la syntaxe  
de la stylistique (de la langue traductrice ou de la langue traduite)  
de la phonétique  
de la réthorique ou  
lois de la composition (art de la gradation des effets en vue d'une conclusion effective - efficace - convaincante)
- b) Une culture générale suffisante  
Une culture littéraire étendue

La connaissance de l'histoire  
de la psychologie  
des moeurs (des peuples dont les langues sont soumises à l'oeuvre de traduction)

CHAPITRE 11. Le traducteur nanti de cette préparation fondamentale, doit saisir:

- 1o l'idée maîtresse du sujet traité en tout domaine
- 2o la tonalité générale de l'oeuvre ou du morceau
- 3o a) le plan social  
b) le ton verbal de l'action; le palier, ou niveau du milieu d'activité (exploitation commerciale, industrielle, scientifique, artistique, technique etc. (Voir CH.VI)
- 4o a) le caractère du personnage ou des personnages, du groupement, du lecteur, de l'auditeur.  
b) la fonction ou le rang (de celui à qui sont destinés lettres, circulaires, mémoires, requêtes, prospectus, ouvrages, etc. (Voir p. 6, CH.VI)
- 5o il doit régler le ton, l'attitude de son oeuvre conformément à ces conditions, par le vocable exact, l'expression juste (en traduction: exactitude d'équivalence justesse de nuance, c'est-à-dire le sens actuel (sémantique) Voir p.7, (I) non pas: le sens d'analogie, ~~à l'origine~~ d'origine latine ou autre (étymologie (Voir p.5, CH.V)
- 6o il vise à rendre le génie d'une langue dans celui d'une autre.

- CHAPITRE III 1o Pour atteindre ce but le traducteur recourt:  
(de modes d'expressions  
(de formes idiomatiques  
à l'équivalence (d'artifices littéraires  
(d'art, de technique propres au tempérament, au mode vibratoire  
intellectuel et sensoriel (attitudes mentales) du peuple dont  
la langue est traductrice, en équivalence avec celui dont la  
langue est traduite (Voir CH.VI, 5o et 6o)

Le mécanisme d'équivalence littéraire constitue le moyen, l'instrument, le médium technique de l'art de traduire.

- 2o Cette technique est double et se nomme transposition ou modulation (transposition partielle)  
dont l'étymologie est respectivement: ( transponere, trans, au delà; ponere, placer,  
( poser, transporter.  
( modulare, donner à la voix une variété de tons et  
d'inflexions;

transposer ou moduler: faire passer, le sens sémantique, l'idée, la pensée, le climat transportor l'atmosphère littéraire ou morale d'une langue dans les équivalences d'une autre.

- 3o La transposition: d'une phrase, d'un paragraphe (par déplacement,  
d'un mot, d'un membre de phrase par mutation  
par interversion.)

La modulation d'un mot, d'un membre de phrase (par étymologie proche ou ~~éloignée~~  
éloignée)

- en procédant par: a) incursions (au moyen des dictionnaires) dans le voisinage,  
la parenté proche ou éloignée du vocable;  
b) interéchange des figures de grammaire (noms, adjectifs,  
adverbes, verbes, pronoms);  
c) extériorisation du sens implicite (Voir CH 4)

Le proverbe est le prototype de la transposition.

Les locutions ou idiomes sont des types de transposition ou de modulation.

Ex: It's ~~and~~<sup>ill</sup> wind that blows nobody any good:  
A quelque chose malheur est bon  
I am wet through to the skin:  
Je suis trempé jusqu'**cux** os.

CHAPITRE IV. TRADUCTION - est un terme général

TRANSPOSITION - est le terme spécifique qui désigne le labeur de traduction à l'état de virtuosité; cette virtuosité n'est native chez aucun.

Elle peut sembler telle chez certains sujets connaissant médiocrement la langue qu'ils traduisent mais absolument maîtres de la leur propre, qu'ils ne sauraient trahir dans ses formes, ses tours, ses règles, son génie. Quelques maladresses ou contresens décèlent toujours chez eux leur défaut de technique initiale.

La traduction à ce degré est le résultat de qualités acquises, jusqu'à l'automatisme, telles que:  
style, élégance, harmonie,  
nombre, souplesse, clarté,  
concision, précision, richesse,  
éloquence, correction (éléments constitutifs du génie d'une langue d'où découlent:  
(la justesse du mot et de l'expression,  
(l'affinement des tours,  
(la subtilité des nuances de vocable et  
d'interprétation.

Le traducteur est assimilable à l'écrivain; comme lui, comme tout artiste, il oublie la matière même qu'il triture ou pétrit; absorbé par sa seule pensée, sa seule vision, il obéit aux impulsions subconscientes de la race, de l'ambiance.

Le traducteur ne recourt donc pas volontairement aux truchements scolaires ci-dessus; de même ne doit-il pas les invoquer, dans l'analyse comparative d'une traduction, pour en expliquer la valeur générale ou les nuances particulières. Il ne peut être question en traduction de mots recherchés, de style emphatique ou brillant, toutes peccadilles de novice inhibitives de justesse d'expression. (Voir CH. V 30 et 40)

CHAPITRE V. Les latitudes de la transposition sont illimitées, jusqu'aux confins de la fantaisie. Des bornes lui sont imposées:

- 1o L'omission de mots, de phrases, est interdite; sauf par nécessité de syntaxe, de stylistique.  
Le sens ou l'idée des mots ou des membres de phrase omis doivent se retrouver, par transposition, dans les lignes, voire dans les paragraphes qui précèdent ou qui suivent. L'omission est permise quand un mot, une phrase du texte original constituent redondance, redite, non-sens.
- 2o L'ajout (l'ajouté) pour les mêmes raisons de syntaxe ou de stylistique seulement, est permis.
- 3o Le dialecte, le patois, l'argot ne sont permis qu'en équivalence de ces formes de langage, employés dans le texte à traduire, ou en dernier recours comme couleur locale.
- 4o Tous les défauts de style ou de langage (redondances, redites, emphase, recherche, l'argot, le dialecte, le patois) étant la tonalité générale d'un texte à traduire, se reproduisent en pastiche ou en parodie volontaire par transposition d'équivalence suivant la règle 2 (CH.II)
- 5o L'emprunt à une langue seconde ou étrangère de vocables ou de locutions est permis dans deux cas spécifiques: 1o la science ou la technique, 2o les sports. Le purisme rigoureux dans ces deux domaines est déplacé, voire nuisible: contraire aux lois de l'évolution des langues (L) (Voir p.7, CH. II, 6o)

LES ECUEILS EN TRADUCTION - TRANSPOSITION

- CHAPITRE VI. 1. La "xénotypie": intrusion sournoise <sup>d'expressions et</sup> de mots étrangers; au Canada: l'anglicisme (ne pas confondre avec 50. CH.V)
- mots pièges, entraînant contresens et nonsens:
- a) analogie étymologique latine ou grecque  
par  
b) analogie morphologique. Ils induisent à la traduction littérale
- (procédé écolier du thème et de la version, contraire aux règles 3-4 CH.II CH.III)
2. La synonymie par analogie: étymologique, } en général fausse (II) et (I) renvois p.7)  
sémantique, }  
morphologique }
3. (Le jeu de mots et le calembour qui ressortissent à I CH. III)
4. Exigences de: la typographie, }  
la mise en page, }  
la symétrie publicitaire } qui commandent a) la condensation des mots et de l'idée  
le recours à: \_\_\_\_\_ b) aux signes de ponctuation (Voir 3, CH.I)
5. La lettre intime (Voir 30 CH.II -- 10, CH.III)
6. Le dialogue (Voir 40 à 50 CH.II - 10, CH.III) (Recourir aux: dictionnaires, lexiques, traités, ouvrages spéciaux, catalogues, spécialistes.)
7. La technique Voir 3, CH.II - 5, CH.VI (Un homme ne peut être compétent en tout)

R E N V O I S

- (I) "An idiom cannot remain stationary; it walks, it develops, it grows up, it fortifies itself, it becomes old and reaches decrepitude" (Baron William Von Humboldt - Potsdam. (Prussia 1767-1835) (Ref. p.2, and 6.)
- (II) Study synonyms. But do not be misled in your study of them into believing that two or more words may be nearly the same in their meanings. It is dangerous to believe that two or more words are so alike in meaning that they may be used indifferently one for the other.

Practically every word has a meaning (frequently more than one) peculiar to itself. In studying synonyms you will find that the vast majority of words have no duplicates or substitutes. (Business Letter Practice) by J. B. Opdyke p. 96-97. (Ref. p.6)

THE FOUR "E" IN CORRESPONDENCE

ELIMINATE:	Simplification
ECONOMISE:	Sobriété
ELUCIDATE:	Clarté
ENERGISE:	Persuasion (éloquence, logique etc.)